

# EXPERTISE CHEZ COFIROUTE



Après la présentation du projet sur les « Perspectives et évolutions des PC » lors de la réunion extraordinaire du CE du 16 Septembre dernier, les 4 CHSCT de Cofiroute ont également été réunis pour une information en vue de rendre un avis concernant les impacts du projet sur les conditions de travail.

Autant vous dire que la direction ne s'est pas trop fatiguée, puisque les présentations faites aux CHSCT sont équivalentes à celle du CE. A croire que le CE et le CHSCT ont le même rôle dans une entreprise.

Pour le contenu on repassera, puisque les impacts du projet sont tout simplement absents :

- Le changement de métier pour le PCE de Ponthévrard et le CIT : AUCUN ! ! !
- La disparition des PCE du Mans et d'Orléans : Passe ton chemin ! ! !
- Les conditions de travail des PCE d'Angers et Chambray : Zéro ! ! !
- L'accompagnement technique (Radio, MAGIC ...) : Rien de précis ! ! !
- L'organisation des métiers en liaison avec les PCE : Oubliée ! ! !

Face à ce vide quasi sidéral, les élus des CHSCT ont pris la sage décision de se faire assister d'un expert qui les aidera dans leur analyse des impacts du projet et ainsi rendre un avis pertinent.

Alors que notre direction prêche le « bien vivre ensemble », l'accompagnement des salariés en difficultés et la Qualité De Vie au Travail, ce projet ressemble, dans sa préparation à la téléopération et, sur le plan humain, risque fort « d'enfumer » quelques personnes sur la route qui mène à sa mise en place.

Les  
délégués syndicaux.

---

# Réorganisation des PCE et du CIT : Toujours plus avec moins !!!!!

Si vous avez encore en mémoire la réorganisation des PCE en 2014, et bien c'est reparti!

Un projet sur les perspectives et l'évolution des PCE et du CIT a été présenté au Comité d'Entreprise le 16 Septembre dernier. Lors de la découverte du projet sur papier nous avons cru rêver. La présentation faite, nos craintes se sont transformées en réalités.

L'objectif présenté est de réduire, une fois de plus, le nombre de PCE, pour n'avoir au final plus que 2 PCE pour l'ensemble de notre réseau (le DUPLEX étant hors du périmètre de cette réorganisation) :

Le premier sera situé à Angers et comprendra l'axe A11 nord (du tronç commun inclus au Mans), l'A355 (Strasbourg, oui oui !), l'A11 sud (d'Angers avec sa tranchée couverte à Nantes), l'A81 et l'A28 dans leur intégralité.

Le deuxième sera situé à Chambray et comprendra l'axe A10 de Saint Arnoult, du PR24 à Poitiers sud, ainsi que l'A71, l'A19 et l'A85.

L'effectif prévu est de 20 SPCE par site.

TENEZ VOUS BIEN, LE TOUT POUR FIN 2020 ! ! !

La fin programmée des PCE du Mans et d'Orléans, avec bien sûr, la « belle promesse » qu'il n'y aura pas ni licenciement, ni

mobilité géographique ou fonctionnelle forcée.

Cela ne vous rappelle rien ? Les mêmes engagements avaient été pris par la direction lors de la précédente réorganisation fin 2014 ! Foutaise, un an plus tard, suite aux pressions récurrentes des hiérarchiques locaux, les PCE centres étaient tous fermés.

En attendant leur lente disparition, les SPCE d'Orléans et du Mans seront spécialisés sur des missions de gestion de chantiers, de convois exceptionnels et d'hivernale, le tout en 2x8 du lundi au vendredi. Missions plus que passionnantes pour un SPCE !!!!

Les missions de sécurité seront, elles, du ressort des SPCE d'Angers et Chambray.

Le PCE de Ponthévrard, avec un effectif de 9 « SPCE », se verra attribuer de nouvelles missions : la surveillance centralisée des équipements et infrastructures et les diagnostics y afférents, la gestion des interventions et des prestataires, la gestion des événements techniques, la gestion technique lors des événements météo, ainsi que moult reporting, diffusions interne de l'état des équipements et de l'infrastructure. Le périmètre concerné sera : COFIROUTE, ARCOUR, ARCOS (A355) et Supervision d'équipements et d'infrastructures pour des marchés extérieurs (réseau de recharge électrique, gestionnaires de voiries...) En bref, un métier totalement différent de l'actuel, mais pas aux yeux de notre directeur d'exploitation ni de ses bons petits soldats...

Le CIT n'a pas été oublié. Avec un effectif de 9 SPCI », il verra ses missions modifiées de la sorte : production de l'information trafic consolidée immédiate, cohérente, enrichie, multi-supports (RVA, communiqués de presse, réseaux sociaux), contrôle et adaptation des mesures trafics, prise de parole sur événements avec coupure d'autoroute. Il sera aussi l'interlocuteur privilégié en interne (RVA, 3605...) et en

externe (Autorités zonales...). Il gèrera les campagnes PMV (sécurité routière, environnement, météo...), réalisera de nombreux reporting interne et externe. Son périmètre d'activité sera donc COFIROUTE, ARCOUR, ARCOS (A355) A11 A11ASF (pour Twitter) ainsi que la diffusion d'information trafic pour des marchés extérieurs au fur et à mesure de leur signature (Cibles, périphérique Nantais, N118...).

Si vous voulez rire c'est le moment, parce que la suite va surement faire grincer des dents à quelques-uns.

Même avec la meilleure volonté du monde, il est difficile d'imaginer qu'un projet ai pu être si mal amené. Il n'y a rien ou presque, les explications qui l'accompagnent donnent un sentiment de déjà vu et surtout font preuve d'une méconnaissance des métiers. Ne parlons même pas de la charge de travail et du non-sens qu'un découpage de l'activité par site va engendrer. En période de questionnaire sur la qualité de vie au travail, ce projet ne pouvait tomber mieux.

Certains problèmes techniques ne sont même pas encore identifiés ou réglés, l'impact sur les autres métiers, non étudié.

Le facteur humain, pourtant si cher à nos dirigeants « bienveillants » dans leur discours incessant sur le bien être au travail, la qualité de vie, est purement et simplement oublié puisque rien ne permet de dire que les salariés impactés par ce projet vont être écoutés. Il semblerait plutôt que tout soit déjà ficelé et que, malgré les points de vigilances et d'alertes formulés par les élus la direction mettra ce projet en place coûte que coûte.

Encore du déjà-vu. Souvenez-vous de la réorganisation des PCE de fin 2014, de Vision Viab' ou du CT0 périmètre Cofiroute et constatez les dégâts...

Le SGPA-UNSA ne se laisse pas abattre, bien au contraire, sans être toutefois réfractaire au changement. Loin des beaux discours, vos élus CE et CHSCT en particulier, vont oeuvrer pour mettre en lumière les lacunes mises à jour ou sous-jacentes du projet.

Pour cela, il est essentiel que vos élus soient au courant des difficultés que vous rencontrez, que vous exprimiez vos craintes concernant cette nouvelle réorganisation dès que l'occasion vous en sera donnée et ce quel que soit votre métier.

En effet, dites-vous bien que cette future réorganisation impactera certes les SPCE mais aussi beaucoup d'autres métiers.

Les délégués syndicaux.

---

## Prime Macron 2020

Le gouvernement vient de confirmer le maintien de la prime exceptionnelle exonérée d'impôt sur le revenu et de toute cotisation sociale ou contribution dans la limite de 1.000 euros en 2020.

A ce titre, le SGPA-UNSA a adressé un courrier à la direction afin d'ouvrir une

négociation pour définir  
les modalités d'application et de distribution de cette prime  
dans notre  
entreprise.

Nous souhaitons que ce soit l'occasion de réévaluer les  
montants alloués, et que cette prime soit distribuée à tous  
les salariés pouvant en bénéficier.

Les Délégués Syndicaux SGPA-UNSA

---

## **Accord QVT 2019**

Vous trouverez l'accord QVT 2019 en cliquant [ICI](#).

---

## **Voeux et bulletin d'adhésion**

# 2019

Le SGPA vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année, et vous joint à cette occasion le formulaire d'adhésion 2019.

[formulaire adhésion 2019](#)

